

rendez-vous RDV

la lettre du CAUE de la Drôme
N°58 // JANVIER 2016

Balade urbaine à Grâne - démarche de participation habitante préalable à la révision du PLU animée par Architecture in vivo (A. Boëlle) et PAAM (M. Mazuy)

Hervé CHABOUD, Président,
le Conseil d'Administration
et l'équipe du CAUE
vous souhaitent
**une année 2016
pleine d'idées !**

Ça va faire
du monde !

Fau
que
une

Il faudra de
l'ouverture pour
ce quartier !

C'est un
peu à part
du reste du
village.

important
-connection
es quartiers.

Il faut garder
une unité entre
les quartiers.

Des communes font le
pari de la concertation

“ C'est la place
publique qui manquait
au village ! ”

Jean-Yves Coquelle,
Maire de Laveyron

- L A
D R O
M E -

caue



© marie mazuy

Des communes font le pari de la concertation : Grâne, Cliousclat, Andancette, Aucelon...

Associer les habitants à la définition des objectifs du futur Plan Local d'Urbanisme de la commune, constituer un « groupe citoyen » chargé d'élaborer le cahier des charges architectural et urbain d'une opération de construction de logements sociaux en centre-bourg, mobiliser la population sur le programme d'aménagement d'un nouvel espace public ou sur la création d'un gîte communal...

Sur des projets d'échelles différentes, en utilisant des moyens et techniques variés, des élus ont choisi de s'engager dans des démarches participatives, animés par la conviction qu'un projet élaboré en concertation serait plus riche, mieux adapté aux besoins, en bref, meilleur.

Pour définir les objectifs du PLU : une « démarche immersive »

Les élus de **Grâne** ont fait ce pari de la concertation à la suite de l'annulation de leur délibération de prescription de PLU pour manque de précision dans les objectifs affichés. Après avoir animé quelques réunions publiques destinées à « recueillir la parole brute des habitants », les élus décident de faire appel à des professionnels capables de mettre en œuvre une véritable démarche participative. Une consultation est lancée : le cahier des charges élaboré avec l'aide du CAUE prévoit en tranche ferme la concertation préalable à l'écriture d'une nouvelle délibération et en tranche conditionnelle, la co-animation de la concertation pendant l'élaboration du PLU.

Parmi les 14 réponses reçues, le choix des élus se porte sur une équipe⁽¹⁾ qui se distingue par une

démarche immersive basée sur trois "résidences" de deux jours à Grâne, chacune se concluant par un moment convivial : apéritif, repas, spectacle.

La première résidence a permis d'informer, de mobiliser et de récolter la vision de la commune d'une pluralité d'habitants : personnes ressources désignées par les élus et interrogées à leur domicile, habitants rencontrés dans les rues, à la sortie de l'école, à l'AG du club de rugby... Lors de la deuxième résidence, un atelier de sensibilisation a été organisé dans deux classes primaires et les habitants ont pu spatialiser leurs préoccupations lors d'une « balade urbaine ». La dernière résidence a pris la forme d'ateliers, l'un réservé aux habitants, l'autre aux élus, au cours desquels la matière récoltée a pu être hiérarchisée et traduite en objectifs partagés. Clairement identifiée par des outils de communication créatifs et volontairement percutants sur le thème « Comment voyez-vous Grâne dans 20 ans ? », utilisant des techniques et des supports variés et ludiques ("jeux de cartes", balade urbaine...), la démarche a permis de sensibiliser et d'impliquer de nombreux grânois au projet communal : 50 % au moins d'entre eux ont été directement informés, 9 % (soit 157 habitants) ont participé activement à un moment au moins de récolte ou de co-construction des objectifs.

Aujourd'hui, les élus de Grâne sont bien décidés à poursuivre cette dynamique tout au long du PLU et à mobiliser pour cela les moyens et compétences nécessaires. Reste à en acter les modalités.

Un groupe de projet pour répondre à la légitime inquiétude des habitants

Comment construire un programme de logements dans le village de **Cliousclat** en conciliant besoin de développement et respect de la valeur patrimoniale des lieux ? Pour y répondre, les élus ont décidé d'associer les habitants à la définition du projet. Le cadre et la méthode de la démarche ont été définis avec l'aide du CAUE. L'idée centrale : faire travailler un groupe de 20 à 25 personnes représentant les « 4 cercles de proximité » du projet, habitants et commerçants riverains du site, autres villageois, habitants du reste de la commune, adhérents d'associations.

A l'issue d'une réunion publique ayant pour objet de présenter les motivations du projet, de visiter le site et d'expliquer les principes de son aménagement



Grâne : temps de « récoltes » auprès des habitants
Une des affiches réalisées par Architecture in vivo et PAAM

prévus dans le PLU⁽²⁾, 24 personnes se sont portées volontaires pour intégrer le groupe de travail.

Répartis en ateliers de 8 à 10 personnes intégrant chacun un élu et un animateur CAUE, les membres du groupe ont réfléchi aux conditions de réussite du projet : « l'acceptable » et « le non acceptable » en matière d'espaces publics, de bâti, et de vues vers et depuis le paysage. Le groupe a ensuite approfondi sa réflexion grâce à la visite de cinq opérations de référence réalisées dans des sites sensibles tels que les vieux villages de Faucon (84), de Clansayes ou des Granges-Gontardes.

Ce travail a permis au groupe – dont certains membres étaient à l'origine opposés à tout projet – de cheminer vers un consensus sur leurs attentes. Une synthèse est en cours, elle alimentera le cahier des charges fourni à l'opérateur. A présent investis d'une responsabilité dans la qualité du projet, les membres du groupe ont exprimé le vœu de continuer à y être associés.



▲ Clionsclat : le groupe de travail visite l'opération de Faucon

Mobilisation citoyenne et médiation culturelle

En 2014, la commune d'**Andancette** acquiert un jardin en friche situé à proximité immédiate du centre bourg et en bordure du Rhône et de la ViaRhôna. Son objectif⁽³⁾ : réaliser là un espace public majeur – la place du Rhône – qui viendra relier le village au fleuve.

Après une première réflexion sur l'aménagement de la place et des espaces voisins menée avec l'appui de la Communauté de communes Porte de DromArdèche, les élus décident d'initier une mobilisation citoyenne sur ce projet très attendu des habitants. Ils font alors appel au CAUE et à Prenez Place et Cie, une association grenobloise qui travaille sur « toute forme de concertation participative concernant l'espace public au moyen de l'outil

culturel ». La démarche a pris la forme de différents temps de discussion et de création culturelle : réunions en salles et sur le terrain avec les habitants, travail avec les écoles, réalisation d'un film. Elle s'est conclue en juin 2015 par l'ouverture du terrain au public lors d'un « pique-nique participatif » qui a réuni plus d'une centaine de personnes. Le projet est à présent entré dans sa phase opérationnelle : une consultation est en cours afin de désigner les professionnels qui seront chargés de l'étude urbaine préliminaire puis de la réalisation de la place. Devant l'accueil très favorable de cette première phase de mobilisation, les élus ont décidé de reconduire la mission de Prenez Place et Cie.



▲ Andancette : le pique-nique participatif en juin 2015

Et aussi

A **Vinsobres**, dans le cadre d'une étude préalable à l'urbanisation du secteur de la Bane⁽⁴⁾ : « cueillette de perceptions » par distribution d'un questionnaire auprès d'un panel d'habitants invités à s'exprimer sous formes de plans, dessins, photos ou textes sur le village et sur le secteur de la Bane (points forts, manques, éléments de programme).

A **Aucelon** (18 habitants à l'année), pour la création d'un gîte communal : constitution d'un groupe de pilotage réunissant 10 élus et habitants et les gérants pressentis du gîte. L'association dioise La Lanterne est missionnée par la commune pour l'animation des réunions.

(1) Architecture in vivo (Adélaïde Boëlle, architecte) et Paysage Art Architecture Médiation (Marie Mazuy, architecte et plasticienne).

(2) Ce site et trois autres ont fait l'objet d'une étude de composition urbaine traduite dans le PLU en Orientation d'Aménagement et de Programmation.

(3) Objectif défini dans le cadre d'une étude urbaine puis repris dans le PLU.

(4) Travail réalisé par l'atelier Ostraka et l'architecte L. Poidras.

LES ECHOS DU CAUE : les nouvelles missions signées depuis octobre 2015

Avec la CA VRSRA et la commune de Malissard

Avec la CC Dieulefit-Bourdeaux et : La Bégude-de-Mazenc

Avec la CC du Pays de Buis-les-Baronnies et : La Roche-sur-le-Buis

Avec la CC Porte de DrômArdèche et : Epinouze, Lapeyrouse-Mornay, Lens-Lestang, Saint-Vallier

Avec la CC du Crestois et Pays de Saillans Coeur de Drôme et : Mirabel-et-Blacons, Saint-Sauveur-en-Diois

Avec la CC du Val de Drôme et : Chabrillan

Avec : Beauvallon, Menglon.

Pour plus de détails : caue.dromenet.org



“ C’est la place publique qui manquait au village ! ”

Jean-Yves Coquelle
Maire de Laveyron

Élu maire en 2008, Jean-Yves Coquelle avait pour ambition de créer un lieu de convivialité et de rencontre dans sa commune qui en était dépourvu. Pas de place publique dans le village ni au quartier de la Croix des Mailles mais un secteur qui ne demandait qu'à être valorisé : les berges du Rhône, alors concernées par l'arrivée prochaine de la ViaRhôna.

Espace public fédérateur, la place des Bordes conduit vers un ponton de bois au-dessus des eaux du fleuve. C'est le point d'orgue du projet accompagné par le CAUE et conçu par Ménard Paysage et Urbanisme⁽¹⁾.

Depuis l'inauguration en mai 2014, le lien au fleuve se renoue, les lieux sont fréquentés au quotidien, les usages se multiplient... et un discret trophée vient désormais orner la cheminée de la mairie !

L'édition 2015 des Prix de l'aménagement urbain et paysager vient de distinguer l'opération⁽²⁾. Cela vous conforte dans l'idée que l'objectif est atteint ?

Le parc des Bordes, c'est l'espace public qui nous manquait, et l'esplanade, son élément central. C'est devenu la place du village. En ce sens, notre objectif est tenu.

Le Prix a renforcé l'impression positive que les habitants ont eue dès qu'ils ont redécouvert les lieux, et a peut-être aussi permis d'atténuer les réticences sur le coût de l'opération. Il est vrai que l'investissement est lourd mais tout le monde reconnaît que c'est une belle réalisation. Je dirais même que les habitants expriment une certaine fierté. Notre projet – celui d'une commune de 1 000 habitants – a tout de même été distingué aux côtés d'un parc de la ville de Strasbourg...

Le parc des Bordes est devenu le lieu de centralité de Laveyron. Comment cela se traduit-il ?

Par son appropriation... Une appropriation au sens large puisque grenouilles, crapauds et libellules peuplent désormais notre mare, sans compter les poissons rouges relâchés par un Laveyronnais !

Plus sérieusement, les habitants ont investi les lieux, la population des environs aussi. Dès qu'il fait beau, les pêcheurs s'installent sur le ponton, les enfants profitent de l'aire de jeux, les employés des usines alentours prennent leur pause du midi... Il y a bien sûr tous ceux qui empruntent la ViaRhôna – une entreprise de location de vélos et de rosalies s'est

d'ailleurs installée – et ceux de passage sur la RN7 qui s'arrêtent aussi. Le bar-restaurant qui était déjà là profite d'un environnement plus qualitatif et de la hausse de la fréquentation.

Et avec le théâtre de verdure, des activités culturelles se développent ?

Un festival de musique ouvert aux amateurs et aux groupes locaux s'est créé. Les « Musicales sur Rhône » seront reconduites, et nous prévoyons d'autres manifestations (concert, théâtre, etc.). Le théâtre de verdure est vraiment adapté, avec le fleuve en fond de scène. Nous accueillons aussi des manifestations sportives. Par exemple, l'Handi-Raid Sapeurs-Pompiers et sa cinquantaine de zodiacs qui ont descendu le Rhône avec des personnes handicapées à leur bord. Notre but est que le lieu soit vivant. Nous avons choisi de mettre le parc gratuitement à disposition et la Mairie va publier un programme des manifestations à venir. L'affiche sera éditée en mars !

Vous allez poursuivre la dynamique engagée. Quels sont vos projets futurs ?

Côté animation, on souhaite installer un marché hebdomadaire sur la place. Sinon, les aménagements réalisés sont en fait première étape, certainement la plus significative. Une seconde aire de stationnement est prévue. Sans doute aussi une aire pour les camping-cars ou la poursuite du "doublement" de la ViaRhôna par un sentier. Cela s'avère vraiment plus confortable de cheminer à côté de la voie cyclable.

Mais ce qui nous occupe actuellement, c'est un projet d'hôtel. Le terrain en friche le long de la place a été laissé en attente dans ce but. Nous débattons actuellement avec l'investisseur privé de son architecture. Il prendra la place d'une auberge des mariniers construite à l'époque où Laveyron avait un port. Ce n'est pas tout à fait un hasard si nous avons choisi ce site...

(1) Pour en savoir plus : RDV n°54 / Fiche Fin de Chantier n°27 (publications à retrouver sur notre site internet : caue.dromenet.org).

(2) Prix organisé par la revue Paysage Actualités (Groupe Moniteur) en partenariat avec l'association interprofessionnelle Val'Hor : sept prix thématiques (dont celui de la sobriété énergétique décerné à Laveyron) en plus du Grand Prix attribué au parc du Heyritz (Strasbourg).